

Prestations de services, conditions et frais de la Caisse du personnel CFF

Valables à compter du 1^{er} décembre 2016

But et adéquation des comptes

Compte Deposito

Le compte Deposito est adapté à la constitution d'un capital au moyen de versements effectués à partir d'un compte personnel ou au moyen d'une déduction régulière du salaire ou de la pension. Il permet d'effectuer des paiements vers d'autres comptes en Suisse ou de faire envoyer des espèces à l'adresse du domicile suisse de son titulaire. Ce compte n'est pas adapté à un trafic des paiements régulier.

Compte Deposito pour les jeunes

Le compte Deposito pour les jeunes possède le même objectif que le compte Deposito; il permet aux jeunes ayants droits (apprentis et jeunes collaborateurs âgés de moins de 20 ans) de bénéficier d'un taux d'intérêt préférentiel à concurrence de CHF 25 000, l'avoir supérieur à ce montant étant rémunéré au taux normal du compte Deposito. À l'atteinte de la limite d'âge, le compte Deposito pour les jeunes est converti en compte Deposito classique.

Compte hypothécaire

Le compte hypothécaire sert exclusivement à l'exécution de transactions relatives à un financement hypothécaire par l'intermédiaire d'un système de recouvrement direct (LSV) au profit de la Caisse de pensions CFF. L'exécution d'autres transactions n'est pas prévue.

Conditions et frais des comptes

Tenue de compte

Ouverture, tenue et solde du compte	Gratuit
Extrait de compte annuel	Gratuit
Extrait de compte trimestriel (en cas d'opérations réalisées sur le compte)	Gratuit
Frais de tiers	Refacturés au client

Prestations diverses du compte

Ordre de paiement passé par la plate-forme de banque en ligne, ordre urgent ou ordre écrit sur le compte en Suisse ¹	Gratuit
LSV depuis le compte hypothécaire au profit de la Caisse de pensions CFF ²	Gratuit
Nombre de débits gratuits par année civile	10
À partir du 11 ^e retrait	CHF 8 par opération de débit ³
Recherches concernant le trafic des paiements	CHF 15
Commande supplémentaire de documents de compte sur papier (p. ex. relevés de compte, relevés fiscaux, avis de crédit et de débit)	CHF 5 par document
Envoi d'espèces (jusqu'à CHF 1500) à l'adresse du domicile (Suisse uniquement) ⁴	CHF 10

Absence de contact / déshérence⁵

Forfait annuel	CHF 100
Recherche d'adresse	En Suisse: CHF 30 À l'étranger: CHF 50
Recherches étendues (héritage, etc.)	CHF 100 par heure, hors frais de tiers
Émoluments de sommation	CHF 10

Commandes de formulaires

Ordres de paiement (ordres urgents)	Gratuit
Bulletins de versement rouges	Gratuit
Enveloppes-réponses (non affranchies)	Gratuit

¹ Les paiements à l'étranger ne sont pas possibles.

² Les autres types de prélèvement ou de LSV ne sont pas possibles.

³ En cas d'ordre de paiement, chaque document (bulletin de versement) est compté comme une opération de débit distincte. Aucune restriction ne s'applique au compte hypothécaire.

⁴ L'envoi d'espèces depuis le compte hypothécaire n'est pas possible; deux retraits maximums par mois.

⁵ Il y a absence de contact lorsque, d'une part, le client ou son représentant ne donne plus de nouvelles et que, d'autre part, la Caisse du personnel CFF n'est plus en mesure de contacter le client ou ses éventuels représentants.